

TECHNIQUE¹

INSTRUCTIONS POUR LE PRÉLÈVEMENT D'ÉCHANTILLON CERVICAL DESTINÉ À LA DÉTECTION DU VIRUS DU PAPILLOME HUMAIN (TEST COBAS[®] VPH) À L'AIDE DE LA BROSSE ROVERS[®] CERVEX-BRUSH[®] (CYTOBROSSE-BALAI) ET DU MILIEU DE COLLECTE DE CELLULES POUR PCR COBAS[®]

- Brosse non incluse avec le milieu : à commander séparément chez **ROCHE DIAGNOSTIC CANADA** (des frais s'appliquent) : Numéro de catalogue : 04496094190

1. PRÉLÈVEMENT

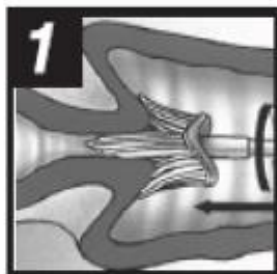
- Éliminer l'excès de glaire au niveau du col utérin avec un écouvillon de dacron avant de procéder au prélèvement.
- Pour prélever l'échantillon, introduire les poils du milieu de la brosse dans le canal endocervical.
- Enfoncer la brosse assez profondément pour que les poils les plus courts soient en contact avec l'exocol (*ne pas enfoncer complètement la brosse dans l'endocol*).
- Pousser avec précaution et faire tourner la brosse cinq fois dans le sens des aiguilles d'une montre.

2. RINÇAGE

- Retirer la brosse et la rincer dans le flacon du milieu de prélèvement cellulaire cobas PCR en la poussant dix fois au fond du flacon, en forçant les poils à se séparer.
- Tourner vigoureusement la brosse pour libérer ce qui reste de substance.
- Jeter la brosse de prélèvement.
- **Ne pas laisser la tête de la brosse dans le flacon.**

3. FERMETURE

- Bien serrer le bouchon de façon à ce que la ligne de pression de serrage du bouchon dépasse celle du flacon.
- L'échantillon est prêt pour le transport.



¹ Source : affiche des instructions de prélèvement du fournisseur
(http://www.chumontreal.com/laboratoires/files/nouvelles/Affiche_Instructions_prelevement_Fournisseur-balai.pdf)
Pour plus de détails, consulter le mode d'emploi complet.

PARTICULARITÉS²

- ❖ **Ne JAMAIS utiliser la cytobrosse-balai pour effectuer un prélèvement du col utérin chez une femme enceinte. Utiliser plutôt la spatule et la brosse endocervicale.**
- ❖ Des concentrations élevées de crème antifongique, de crème de cortisone, de gelée contraceptive, de crème contre la démangeaison ou de liquide d'une douche vaginale récente peuvent interférer avec la détection de VPH HR et générer des résultats **FAUSSEMENT NÉGATIFS**.

ENVOI

- ❖ **Transport** : température située entre 2 °C et 30 °C.
- ❖ **Stabilité du prélèvement** : peut être conservé jusqu'à 6 mois après la date du prélèvement (ceci permet aux laboratoires d'archiver les échantillons pour des analyses ultérieures).

À INCLURE DANS L'ENVOI

Les demandes incomplètes seront rejetées par le laboratoire désigné.

- ❖ **Le formulaire de demande d'analyse dûment complété³;**
- ❖ **La copie du rapport cytologique démontrant des altérations cellulaires de signification indéterminée (ASC-US) lorsque l'échantillon ne provient pas d'une clinique de colposcopie;**
- ❖ **Le spécimen dans le milieu de prélèvement cellulaire cobas[®] PCR (avec double identification).**

Toute demande ne répondant pas aux critères de détection du VPH HR ou à la norme de la double identification du spécimen est sujette au rejet.

TEMPS DE RÉPONSE

Les analyses sont effectuées une à deux fois par semaine selon le volume de demande. Un délai de **30 jours** entre la réception de la demande et la sortie du résultat est jugé satisfaisant.

² INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Guide de pratique pour les analyses de laboratoire en lien avec les ITSS : détection du virus du papillome humain à haut risque*, Québec, 2013, 33 p.

³ Télécharger le formulaire de demande d'analyse à l'adresse suivante :

http://www.chumontreal.com/laboratoires/files/nouvelles/Formulaire_detection_VPH_HR.pdf